Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Coopérer avec des organismes de formation 5
Les prémices 5
Deffinov 6
CC-BY 2024 7

Coopérer avec des organismes de formation

Quand nous avons décidé d'ouvrir un lieu, nous avions évoqué le notion de “maison des savoirs”, pas dans le sens érudit habituel mais plutôt d'un espace où l'on apprend des trucs, de façon formelle et informelle, où l'échange et la transmission permettent de renforcer nos capacités à agir. Les Portes Logiques et Gwennili organisaient déjà des formations à destination de professionnel.le.s sans toutefois se définir comme des organismes de formation. Ils avaient obtenu le label “datadock” pour leurs formations mais n'avaient pas passé la certification “Qualiopi” (aujourd'hui exigée pour les formations professionnel.le.s). Flux n'avait pas vocation non plus à devenir un organisme de formation (OF) au sens certifié du terme et pourtant, la vocation apprenante était centrale depuis le démarrage. Il nous semblait naturel, dans les coopérations de territoire à construire, de tisser des liens avec les organismes de formation existant pour penser ces manières d'apprendre en complémentarité les uns avec les autres.

Les prémices

Ainsi, comme on le détaille dans la partie “Envie de faire - Organiser des chantiers collectifs”, nous avons souhaité dès le départ “copier” COB Formation (centre de formation basé à Carhaix) et organiser un chantier-école sur notre chantier d'éco-rénovation. La référente cornouaillaise de la Région Bretagne nous a mis en lien avec l'AFPA en mai 2022 et, de fin novembre 22 à avril 2023, nous avons organisé 4 mois de formation “découverte des métiers de l'éco-rénovation” in situ. NB: Les régions ayant la compétence formation sur les territoires, les référent.e.s locaux sont de bons interlocuteur.rice.s si vous souhaitez des informations pratiques et pertinentes sur des partenaires potentiels!

Concrètement, l'AFPA a construit le déroulé pédagogique, a accueilli les certifications sur ses plateaux techniques (notamment l'habilitation électrique), a fourni les équipements. Flux a passé et financé les commandes de matériel, assuré la maitrise d'œuvre globale du chantier, la coordination avec les chantiers des artisans et des bénévoles. Le portage convaincu de la direction de l'AFPA et les (bons) liens avec les formateurs ont été primordiaux pour fluidifier l'ensemble. Flux a été associé au recrutement des stagiaires mais c'est l'AFPA qui était référent pédagogique, en lien direct avec la Région Bretagne et Pôle emploi pour les recrutements et certifications. Le fait d'accueillir le chantier sur un tiers-lieu inclusif et éco-responsable a amené des profils de recrutement différents pour l'AFPA, avec plus de femmes et de personnes au profil atypique. Cette collaboration fructueuse a donné envie de continuer avec les formations qualifiantes. Les formateur.rice.s motivé.e.s sont venus faire des chantiers d'application pendant au-moins 2 ans de façon ponctuelle (1 à 5 jours).

Parallèlement, Les portes Logiques avaient proposé à Initiatives formation (IF) un atelier pour sensibiliser les jeunes femmes et minorités aux métiers du numérique,

grâce au financement d'une Fondation (Orange). Les jeunes étaient inscrits pédagogiquement en “prepa avenir jeunes” auprès d'IF (dispositif financé par la Région pour lever les freins à l'insertion des jeunes en formation). Ils étaient accueillis sous forme de résidence aux Portes Logiques avec une pédagogie par le FAIRE. Cette première collaboration a été instructive et a donné des idées aux formateur.rice.s de IF et aux Portes Logiques pour penser plein de nouveaux projets!

Deffinov

En janvier 2023, quand l'Etat a sorti l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) Deffinov, avec pour but de renforcer les coopérations entre tiers-lieux et OF en Région, nous étions déjà en pleine action! Nous avons donc joyeusement répondu à ce dossier -tout droit tombé de notre bonne étoile- en lien étroit avec les services de la Région Bretagne. Nous avons été labellisés en mai 2023 avec à la clé 200 000€! Nous avons choisi d'utiliser une partie sur l'investissement -60 000€- pour continuer la rénovation en chantier d'éco-rénovation (avec des chantiers d'application et des chantiers bénévoles en supports pédagogiques) et le reste pour co-financer le fonctionnement des 3 premières années de création du tiers-lieu apprenant (~45 000€/an) d'octobre 2023 à septembre 2026.

Diversifier les formes d'apprentissage

Elargir les coopérations à de nouveaux OF

Et maintenant?

CC-BY 2024